



10, rue Louis-Charles-Panet  
Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0  
Tel: (450) 889-5871  
Fax: (450) 889-4527

### Section 1: Informations générales

Nom du (des) requérant(s): \_\_\_\_\_

Êtes-vous propriétaire?  Oui  Non Si non, procuration?  Oui  Non

*Si vous n'êtes pas propriétaire une procuration est obligatoire de la part du propriétaire pour qu'il vous autorise à faire la demande de permis.*

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (maison) : (    ) \_\_\_\_\_

Autre numéro de téléphone:    (    ) \_\_\_\_\_

### Section 2: Identification de l'emplacement

Adresse des travaux:

Même

Autre: \_\_\_\_\_

Est-ce que le terrain est situé en bordure d'un cours d'eau, lac, ou milieu humide?  oui  non

### Section 3: Responsable des travaux

Propriétaire (*continuez à la section 4*)

Entrepreneur:                       Autre :

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: (    ) \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur: (    ) \_\_\_\_\_

No. RBQ: \_\_\_\_\_

**Veillez noter que la Municipalité dispose de 30 jours pour émettre le permis**  
**Toute demande incomplète ne sera pas traitée**

## Section 4: Description de la piscine

Description:  piscine creusée  piscine hors-terre  piscine gonflable

Dimension: \_\_\_\_\_

Hauteur : \_\_\_\_\_

Finition de la piscine: \_\_\_\_\_

Implantation (faire un plan d'implantation):

Distance entre la maison et la future piscine: \_\_\_\_\_ (minimum de 1.5 mètres)

Distance entre la future piscine et la ligne de terrain avant: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et la ligne de terrain gauche: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et la ligne de terrain droite: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et la ligne de terrain arrière: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et lac et/ou cours d'eau: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et la fosse septique: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et le champs d'épuration: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et les autres bâtiments: \_\_\_\_\_

Distance entre la future piscine et les fils électriques: \_\_\_\_\_ (minimum de 3 mètres)

Distance entre la future piscine et le filtreur: \_\_\_\_\_ (minimum de 2 mètres)

Clôture (*obligatoire lorsque la piscine hors terre mesure moins de 1.20 mètres. Et obligatoire lorsque la piscine gonflables mesure moins de 1.40 mètres*):

Hauteur: \_\_\_\_\_

Distance avec la piscine: \_\_\_\_\_

Matériau: \_\_\_\_\_

Espace entre le sol/clôture: \_\_\_\_\_

La clôture empêchera-t-elle le passage d'un objet sphérique?  oui  non

La clôture sera-t-elle dépourvue de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade?

oui  non

### Une haie ne constitue pas une clôture

Porte donnant accès à la piscine:

Verrou à fermeture automatique (obligatoire):  oui  non

Un mur de la maison formera-t-il une partie de la clôture?  oui  non

Ce mur a-t-il une ouverture (fenêtre, porte, ...)?  oui  non

Est-ce que l'échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement?  oui  non

Une plateforme protégée par une clôture?  oui  non

Un patio à la résidence aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine est protégée par une clôture?  oui  non

Coût : \_\_\_\_\_

Date de début des travaux: \_\_\_\_\_

Date de fin des travaux: \_\_\_\_\_



PENTURE À RESSORTS



RESSORT AMOVIBLE  
POUR PORTE



LOQUET

### Informations Réglementaires

#### Clôture:

Les clôtures délimitent un périmètre de sécurité autour de la piscine. En plus de bloquer l'accès aux voisins, elles doivent séparer la piscine de la maison. Peu importe ses composantes, une clôture sécuritaire devrait minimalement répondre aux critères suivants :

- La clôture doit mesurer au moins 1,2 m ou plus en tout point par rapport au sol.
- La clôture ne doit pas permettre le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre.
- La clôture doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade.
- Toute porte aménagée dans la clôture doit être munie d'un dispositif de sécurité passif permettant à celle-ci de se fermer et de se verrouiller automatiquement.
- Le dispositif de sécurité passif est un mécanisme de fermeture automatique souvent composé de pentures à ressorts et d'un loquet.

#### Échelle à portière sécuritaire:

Pour être sécuritaire, une échelle doit être munie d'une portière de sécurité se refermant et se verrouillant automatiquement. Ce type d'échelle a comme avantage d'être sans bras d'appui et sans marches rendant ainsi difficile l'accès à la piscine.

L'échelle amovible ou escamotable est un système de protection actif, c'est-à-dire qu'elle nécessite l'intervention d'un adulte pour la descendre ou la remonter. Or, ce système présente un certain risque: l'oubli potentiel de la relever après la baignade.



### **Signature du demandeur**

Signature du demandeur: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

### **À l'usage de la Municipalité**

Formulaire rempli et signé:  oui  non Reçu le: \_\_\_\_\_ par: \_\_\_\_\_

Plan d'implantation  oui  non Reçu le: \_\_\_\_\_ par: \_\_\_\_\_